

**Rentrée scolaire, lundi 1er septembre ; accueil à 8h35.**

***Les nouveaux élèves seront accueillis au portail,  
les anciens élèves iront dans la grande cour.***

***Les listes de classe seront affichées la veille. Il n'y aura aucune modification possible.***

### **Fournitures scolaires, élèves de CP et CE1**

{ stylos bille pointe fine : bleu, vert, rouge, noir  
{ crayons de papier  
{ bâtons de colle blanche  
{ pour ardoise : gros crayon de coloriage effaçable  
(ex : Woody de Stabilo) ou gros feutres effaçables

- 1 ramette de 500 feuilles blanches, format A4, 80 g

- 1 ardoise blanche + 1 effacette ou 1 petit torchon ex: gant de toilette usagé

- 1 paire de ciseaux à bouts ronds

- 1 règle plate de 20 cm

- gomme + taille-crayon avec réservoir

- 1 pochette de 12 crayons de couleurs

- 1 pochette de 12 crayons feutres (de bonne qualité)

- 1 cahier de brouillon

- 1 pochette à élastique 24 x 32 cm

- 1 porte-vue (minimum 40 vues)

- 1 boîte de mouchoirs en papier

- du plastique pour recouvrir les livres, des étiquettes

- 1 blouse pour les travaux manuels (un vieux tee-shirt d'adulte ou une chemise raccourcie conviendront également)

- 1 paire de baskets dans un petit sac solide (il est obligatoire d'avoir des baskets propres pour le gymnase) ; 1 paire de rythmiques (pas de chaussons) pour la classe dans un sac.

- 1 gobelet réutilisable avec le prénom de l'enfant inscrit.

*A prévoir en quantité  
suffisante pour l'année  
scolaire. Les fournitures  
individuelles **doivent** être  
fournies par les familles.  
**La réserve peut rester en  
classe.***

*Il est fortement conseillé  
de noter le **nom de votre  
enfant sur les vêtements et  
sur tout son matériel.***

### **Elèves de CE1 : un cahier de texte**

Le **cartable** doit pouvoir contenir un cahier de format 24 x 32 cm.

**Rentrée scolaire, lundi 1er septembre ; accueil à 8h35.**

***Les nouveaux élèves seront accueillis au portail,  
les anciens élèves iront dans la grande cour.  
Les listes de classe seront affichées la veille. Il n'y aura aucune modification possible.***

**Fournitures scolaires, élèves de CE2, CM1 et CM2 :**

- { stylos bille pointe fine : bleu, vert, rouge, noir
- { crayons de papier
- { bâtons de colle blanche
- { feutres effaçables bleus ou noirs (**une douzaine**)

*A prévoir **en quantité suffisante** pour l'année scolaire. Les fournitures individuelles doivent être fournies par les familles.*

ou gros crayon de coloriage effaçable (ex : *Woody de Stabilo* – un seul peut faire l'année)

- 1 ardoise blanche + 1 effacette ou 1 petit torchon *ex: gant de toilette usagé*
- 12 crayons de couleurs (vérifier ceux de l'an passé)
- 12 crayons feutres (vérifier ceux de l'an passé)
- gomme + taille-crayon avec réservoir
- 1 surligneur
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 1 dévidoir de ruban adhésif
- 1 règle plate de 20 cm ou 30 cm
- 1 équerre
- 1 compas (avec vis de serrage et bague pour crayon)
- 1 cahier d'essai gros carreaux 96 pages : **CE2** petit format ; **CM** grand format
- 1 classeur rigide 4 anneaux (pour feuilles 21 x 29,7)
- des feuilles simples perforées 21 x 29,7 gros carreaux + des œillets
- 1 pochette à élastique (pour feuilles 21 x 29,7)
- en CE2 : 1 cahier de texte – en CM : 1 agenda
- du plastique pour recouvrir les livres, des étiquettes
- 1 paire de rythmiques (pas de chaussons) dans un sac solide pour la classe
- 1 paire de baskets propres pour le gymnase dans un sac
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 1 blouse pour les travaux manuels (un vieux tee-shirt adulte ou une chemise raccourcie...)
- 1 gobelet réutilisable avec le prénom de l'enfant inscrit.
- **A la maison** : un dictionnaire, adapté à l'âge de l'élève, est conseillé.

*Il est fortement conseillé de noter le **nom de votre enfant sur les vêtements** et sur tout son **matériel**.*

- **En CM2** : **obligatoire** une calculatrice (avec touche %) dès la rentrée (*le modèle scientifique n'est pas adapté à l'école primaire.*)

*En cours d'année, il sera demandé l'achat d'un roman (issu de la liste officielle ministérielle) qui restera la propriété de l'élève.*

*Les fournitures scolaires individuelles qui sont la propriété de l'élève échappent au principe de gratuité. Les élèves doivent avoir leur matériel dès la rentrée et le remplacer en cours d'année si besoin.*